

<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-high-tech/des-cameras-intelligentes-pour-detecter-les-chutes-chez-les-seniors-12-04-2016-5708071.php>

Des caméras intelligentes pour détecter les chutes chez les seniors

Les chutes, chez les personnes âgées, entraînent chaque année décès, fractures, fréquente entrée dans la dépendance et un coût estimé de 2 milliards d'euros: c'est pourquoi une étude publiée mardi 12 avril a évalué l'intérêt des caméras intelligentes pour détecter ces accidents.

Un tiers des personnes de plus de 65 ans et la moitié de celles de plus de 80 ans font une ou plusieurs chutes par an.

En plus des quelque 12.000 décès et 55.000 fractures du col du fémur par an, les chutes provoquent de fréquentes altérations psychiques (phobie de retomber) et psychomotrices. De plus, 40% des patients âgés hospitalisés pour chute nécessitent d'être orientés vers une institution.

Cette étude du **Pr Thierry Dantoine, chef du pôle gériatrique du CHU de Limoges**, porte sur l'intérêt médico-économique de la prévention des chutes chez les patients âgés par les nouvelles technologies, en particulier les systèmes de Détection Systématique par Caméra Vidéo (DSCV), dont les caméras intelligentes LCS.

Ces caméras actives 24 heures sur 24 détectent des comportements anormaux au sein de l'habitat, émettent une alerte vers une plateforme confidentielle de vidéo-vigilance qui la répercute vers des aidants désignés si la chute est confirmée.

Le cryptage des images et une procédure stricte de leur levée assurent le respect de l'intimité de la personne.

Cette technologie permet non seulement de détecter la quasi-totalité des chutes, y compris les chutes «molles», mais aussi de comprendre précisément leur origine et donc de mieux cibler les stratégies de prévention, souligne l'étude.

La LCS fournit en outre une aide diagnostique en permettant d'analyser l'origine de la chute: purement «environnementale» (mobilier, obstacle, tapis, mauvais chaussage, prise de risque comme monter sur un tabouret...) ou potentiellement médicale (malaise, perte de connaissance, syncope cardiaque, épilepsie...).

Nul besoin non plus d'activation consciente de l'alerte par la personne elle-même (pression sur un bracelet ou un collier), comme avec par exemple la télé-assistance, ce qui permet d'élargir la détection à la population présentant des troubles cognitifs.

«Plus la technologie permet d'intervenir tôt après la chute, en cas d'impossibilité de se relever, moins les conséquences physiques et psychologiques seront importantes», évitant une hospitalisation, dont le coût moyen est de 8.000 euros, ou écourtant sa durée. De plus, moins la personne âgée reste au sol, moins elle risque une dégradation de son autonomie.